

LE PROPAGATEUR

Vol. V

NOVEMBRE 1908

No II

Chronique mensuelle.—Un internat d'enfants d'ouvriers.—La parole humaine.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Les fêtes jubilaires de Pie X dans Montréal. — Loi spéciale de la Rote et de la Signature. — Le bulletin officiel du Saint-siège. — Les futures orgues de Saint-Pierre. — Formule brève pour la bénédiction des cloches. — Les publications des bans de mariage dans les paroisses de 8,000 âmes. — Les mariages mixtes en Suisse. — Commentaires de Mgr d'Orléans sur la Déclaration des évêques de France au sujet des projets de loi Doumergue : les effets de la Déclaration ; ce que c'est que la neutralité. — Bruits de guerre en Europe ; la démission de M. Thomson. — L'ordre social : il lui faut Dieu ; article de M. de Mun. — Les leçons de Dieu : un exemple. — La prétendue découverte de l'homme-singe ! — Une jolte charge à propos... de chat. — *Paul* ; *Miyara* ; choses canadiennes ; à l'Université Laval. — A l'école d'Enseignement supérieur : article de M. l'abbé Perrier. — Le programme des conférences de M. Gillet. — Autre conférences : M. Marcel Dubois ; M. Auguste Rey ; M. le Dr Brisson. — Nouveau diocèse et nouvel évêque : Mgr Latulippe. — Anniversaires. — La Saint-Charles à Sainte-Thérèse ; un monument à M. Ducharme. — Mère Louise Soumande de Saint-Augustin, première supérieure de l'Hôpital Général à Québec ; un nouveau portrait dans la galerie Cadieux & Derome. — Jolte anecdote au sujet de Mgr Gravel et de son frère M. le curé Isidore Gravel. — Une gerbe pour finir : fête de la " Gerbe " à Saint-Paul l'Ermitte. — Nos défunts.

Par une lettre au clergé de Montréal, en date du 12 octobre, Mgr Racicot, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr l'archevêque, a réglé que le lundi, 16 novembre, dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Montréal, on chanterait un grand'messe, à la suite de laquelle le Saint-Sacrement serait exposé toute la journée, et que, au salut, le soir, on chanterait le *Te Deum*. C'est ce jour-là, en effet, que se célébraient à Rome les solennités importantes du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Pie X, et il a paru convenable à Mgr l'administrateur de marquer l'événement par une cérémonie officielle. La date exacte des cinquante ans de prêtrise du Saint-Père tombait, on s'en souvient, au 18 septembre. Mais la mi-novembre a semblé une époque plus propice pour les fêtes de Rome.

* * *

Les *Questions Actuelles* de Paris (livraisons des 10 et 17 octobre) nous apportent le texte de la *Loi spéciale de la Sacrée Rote*

Romaine et de la Signature Apostolique, telle que portée par Pie X, le 29 juin 1908. On ne saurait lire ce document sans l'admirer. Avec quelle prudence et quelle sagesse, en effet, le Saint-Père s'arrête à tout régler et à tout préciser. Il y a là pas moins de quarante-six *canons*, dont trente-quatre traitent de la constitution, de la compétence et de la procédure de la Sacrée Rote, les autres, de la constitution, de la compétence et de la procédure de la Signature Apostolique. Nous ne pouvons songer à entrer ici dans beaucoup de détails. Disons seulement qu'il apparaît clairement que tout a été prévu pour assurer aux justiciables des curies romaines l'étude impartiale et la juste sanction de leurs droits. Les juges de la Rote, au nombre de dix, seront des prélats choisis par le pape. On les appelle les Auditeurs de la Rote (1). Les juges de la Signature sont des cardinaux, ils sont au nombre de six. A la Rote, vrai tribunal de première instance (et même de deuxième et de troisième instance en plus d'un cas) les dix prélats se partageront les causes de façon à siéger, trois par trois, par "tours" en changeant continuellement de collèges. Je cite le premier paragraphe du canon 12 :

"Les *tours* seront composés comme suit. Le premier *tour* se compose des trois derniers auditeurs ; le second et le troisième des six précédents ; le quatrième, du doyen et des deux derniers auditeurs qui rentrent de nouveau dans la série des *tours* ; le cinquième et le sixième, des six auditeurs qui précèdent ; le septième du vice-doyen, du doyen de la Rote et du dernier auditeur, qui rentre de nouveau dans la série...." ainsi de suite.

Il nous a semblé particulièrement intéressant de noter ce mode de rotation (d'où le nom Rote, de *rota* en latin) qui assure au personnel de la Rote une si remarquable garantie d'impartialité. D'ailleurs, cela s'entend, ce n'est pas la seule.

* * *

Une autre réforme dans les choses d'administration ecclésiastique générale, qui vient aussi de s'effectuer à Rome, c'est le mode de promulgation des lois. Un bulletin officiel du Saint-Siège sera désormais publié, à partir du 1er janvier prochain. Il sera bi-mensuel. Tous les actes émanant du Pontife romain, des Sacrées congrégations et des dicastères, n'auront leur valeur juri-

(1) Pour l'information des anciens étudiants de Rome, disons ici que le doyen de la Rote sera Mgr Léga, autrefois professeur à l'Appollinaire. Mgr Sébastiannelli est aussi au nombre des auditeurs, ainsi que Mgr Many pour la France et Mgr Prior pour les pays de langue anglaise.

dique qu'après avoir été publiés dans ce bulletin. Cela remplacera l'affichage aux portes de Saint-Pierre et les divers autres modes de promulgation employés jusqu'ici. La nouvelle constitution apostolique est datée du 29 septembre 1908.

* * *

On se souvient qu'il a été question récemment de nouvelles orgues monumentales, qu'on devait présenter au Saint-Père, comme cadeau de jubilé, pour la basilique vaticane. D'autres informations voulaient que la nouvelle fût inexacte. Voici ce que nous lisons dans le *Gaulois* de Paris (jeudi, 1er octobre 1908) :

Nous avons dit que le monde catholique s'apprêtait à offrir au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé, de magnifiques orgues pour la basilique de Saint-Pierre. Nous sommes heureux d'apprendre que ce projet va être réalisé, grâce à une souscription ouverte dans le monde entier, et que la construction de ces orgues commence avec le jubilé de Pie X. Il faudra du temps pour mener à bien une telle entreprise, car il faut, pour un tel monument, un instrument qui dépasse tout ce que l'on connaît en sonorités puissantes, en jeux variés et en perfection du mécanisme — Les procédés nouveaux créés par M. Ch. Mutin, successeur de Cavailhé-Coll, les études qu'il a poussées activement, promettent un véritable chef-d'œuvre, digne de la plus belle église du monde et du Souverain-Pontife qui gouverne l'Eglise avec tant de zèle et de fermeté. — Le comité mondial qui recueille les souscriptions comprend parmi les noms les plus illustres : le cardinal Cavallari, patriarche de Venise ; les cardinaux Lecot et Coullié ; Mgr Bourne, archevêque de Westminster ; Mgr Amette ; MM. Paul Bourget et Etienne Lamy, de l'Académie française ; M. Saint-Saëns, de l'Institut ; MM. Widor et Henry Cochin. — Un livre d'or contenant les noms de tous les souscripteurs sera remis à Sa Sainteté, à qui la promesse de ces orgues a été particulièrement agréable. Un tel hommage dira à la postérité l'union et l'amour des fidèles autour du Souverain-Pontife.

* * *

Deux autres informations qui regardent les rites ou la discipline, nous paraissent, à cause de leur actualité, devoir intéresser nos lecteurs, surtout nos confrères du saint ministère.

La première nous est fournie par la *Nouvelle Revue Théologique* (août 1908, page 487). Nous avons souvent des bénédictions de cloches en notre progressif pays. Un peu partout, dans la banlieue de nos villes ou dans la solitude de nos forêts, des églises et des chapelles surgissent, auxquelles il faut des cloches. Car les Canadiens aiment la chanson des cloches. Or, les bénédictions solennelles sont des cérémonies plutôt longues pour les grands concours de peuple. Un reserit de la Congrégation des Rites, du 29 janvier 1908, permet à l'évêque officiant de se servir d'une formule abrégée (que la *Nouvelle Revue Théologique* donne) au lieu

de la seule formule du pontifical, quand il s'agit de cloches qui ne sont pas destinées à une *église consacrée*. Inutile d'ajouter que l'évêque reste le juge de l'opportunité d'user ou non de cette permission selon les circonstances.

L'autre information, qui n'a pas encore cependant une portée générale, est relative au mode de la publication des bans de mariage. Elle nous est donnée par *La Croix* de Paris (14 octobre). Dans une audience qu'il a eue du Saint-Père, Mgr Gibier, évêque de Versailles a obtenu pour son diocèse que " dans les paroisses d'au moins 8,000 âmes, les publications de mariage faites en chaire ne seront plus obligatoires ". " Il suffira qu'elles soient faites par écrit, sur un tableau spécial exposé dans l'église ". Jusqu'ici il n'avait été question que des paroisses d'au moins 10,000 âmes, pour Paris, par exemple, pour Cambrai et pour quelques autres. Il y a là une indication, croyons-nous, d'une réforme à venir pour les paroisses populeuses du monde entier.

* * *

Nous nous reprocherions, après tout ce qui s'est dit sur les " mariages mixtes " depuis le décret *Ne temere* et la lettre de Mgr de Montréal à ses fidèles sur cette importante et vitale question, de ne pas signaler au moins une statistique fort instructive qui nous est donnée, pour la Suisse — un pays comme le nôtre, où il y a des catholiques et des protestants en relations continuelles — par la *Semaine catholique de la Suisse* :

C'est le demi-canton de Bâle-Ville qui a le plus de mariages mixtes, soit 23 p.c., puis viennent Genève avec 17 p.c., Soleure avec 16 p.c., Zurich avec 15 p.c. D'autres cantons sont plus réservés en cette matière, par exemple, Vaud, avec 7 p.c., Fribourg, Nidwald et le Tessin avec 2 p.c., enfin le Valais et Obwald avec 1 p.c. Moins il y en aura, mieux ce sera pour le bonheur des familles et la sanctification des âmes. — La plaie des mariages mixtes sévit plus ou moins dans tous les pays où protestants et catholiques se trouvent mêlés. Ainsi, en Allemagne, il n'y aurait pas moins de 60,000 enfants issus de pareilles unions, et 27,000 seulement seraient élevés dans la foi catholique. C'est en Prusse et surtout à Berlin qu'il y a le plus de ces unions, principalement à cause du manque de prêtres pour lutter contre cette épidémie.

* * *

L'effet de la *Déclaration* des évêques de France au sujet des projets scolaires du gouvernement — le projet Doumergue — dont nous avons parlé dans notre précédente chronique — a été vivement ressenti. Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, interrogé par un journaliste, a ainsi répondu à ce sujet :

Tout d'abord, parlons du présent. Redites bien combien grands ont été, dans tout le pays, le retentissement et l'effet de la Déclaration des évêques dont, à Paris, distraits par les mille exigences de l'actualité, vous ne vous êtes peut-être pas rendu suffisamment compte. D'ailleurs, j'ai pu le constater par moi-même, à plusieurs reprises, en présidant des "banquets paroissiaux" dans diverses régions de mon diocèse, que, cependant, comme vous le savez, ne saurait compter parmi les plus ardents au point de vue catholique : les idées de liberté, d'équité, de respect des convictions d'autrui, de droit des pères et des mères, celles en un mot qui remplissent la Déclaration, ont encore l'oreille des masses. Des pères de famille assez indifférents pour eux-mêmes n'entendent pas que l'on porte atteinte à l'âme de leurs enfants. Leur sentiment paternel et une certaine fierté civique sont choqués des ingérences abusives dans la conscience de leurs fils. Croyez bien que si, après tant de confiscations matérielles, on veut procéder plus énergiquement encore que par le passé à la confiscation de l'âme de l'enfant, suivant l'idée s'il n'est le mot de la Déclaration, des indignations sur lesquelles on ne compte pas se feront jour. Naturellement, les pères de famille catholiques nous trouveront alors avec eux.

Mais, a encore demandé le journaliste, qu'est-ce donc, Monseigneur, que la neutralité ? Et l'évêque a ajouté :

— Vous avez raison de me poser cette question. Il y a deux neutralités : la neutralité spiritualiste, qui était celle de M. Jules Ferry et de M. Jules Simon et l'autre, celle qui ne fait qu'éviter l'agression. MM. Jules Ferry et Jules Simon entendaient — quoique pas avec la même énergie — que l'idée de Dieu, de moralité, de devoir, d'immortalité, les idées essentielles de la religion naturelle, en un mot, fussent enseignées à l'école, laquelle ne se désintéresserait que des idées spéciales à chaque religion, catholicisme, protestantisme, judaïsme, et ainsi deviendrait neutre religieusement. — Évidemment, tous les évêques de France voudraient, à défaut d'écoles chrétiennes, des écoles où du moins cette neutralité absolument légale fut observée. Tout homme de sens droit — eût prononcé Jules Simon — la devrait vouloir. — A défaut de cette neutralité *légale* j'insiste sur ce mot, qu'on nous accorde au moins l'autre, celle qui consiste en ceci, comme d't un ministre cité par la Déclaration : que les parents qui confient à l'État leurs enfants ne verront jamais leurs croyances et leurs sentiments intimes combattus ni froissés par un enseignement agressif et qu'ils sauront et pourront vouloir toujours la conscience de leurs enfants protégée contre les entreprises des maîtres qui manqueraient à ce respect ou violeraient cette neutralité.

Mais hélas, peut-on attendre des sectaires, qui ont juré la proscription de Dieu partout sur le sol de la France, une neutralité même incomplète comme celle dont parle Mgr Touchet ? Le distingué prélat ne paraît pas beaucoup l'espérer. Il compte plutôt sur l'énergie des pères de famille catholiques qui pourraient, s'ils le voulaient avec ensemble, inspirer une crainte qui serait peut-être le commencement de la sagesse.

* * *

Cependant des bruits de guerre se font entendre. L'Europe semble être sur un volcan. La Bulgarie vient de se déclarer indé-

pendante de la Turquie. L'Autriche s'est annexée le Bosnie et l'Herzégovine. C'est un traité de plus qu'on déchire! Au Maroc, la France et l'Allemagne continuent à se faire les gros yeux. Et les dépêches d'hier (5 novembre) annonçaient que la situation est très tendue. Qui sait si une bonne guerre — ce fléau de Dieu — ne ferait pas quelque bien? Mais à d'autres de faire d'aussi terribles souhaits.

A propos des désastres maritimes que nous avons ici déjà signalés, et plus particulièrement à propos de la catastrophe de l'*Iéna*, le gouvernement Clemenceau a été bien près de succomber devant les charges éloquentes, à la Chambre des députés, du président de la commission d'enquête, M. Doumer. Mais le chef du Bloc a sacrifié son ministre de la marine, M. Thomson — qui a dû résigner — et les députés ont gardé leur confiance au cabinet Clemenceau. M. Thomson est remplacé par M. Alfred Picard, que nos Canadiens de l'Exposition de 1900, notamment feu M. Tarte, ont connu comme directeur général de l'immense foire parisienne.

* * *

Ce qui manque à tout ce beau monde c'est un ordre social solide, basé sur la justice et à l'abri des malversations ou des mauvaises administrations du premier venu. Mais, l'ordre social, la justice, l'équité, cela suppose la morale, et pas de morale sans religion. Or, on ne veut pas de Dieu! Dans une discussion avec le *Temps*, M. le comte de Mun l'établit magnifiquement.

Qu'est-ce que l'ordre social? Le *Temps* croit que, pour nous, c'est celui qui nous assure "une existence confortable". Cela, c'est la paix du gendarme, comme disait autrefois M. Clemenceau, qui garantit au plaisir et au luxe, la liberté des jouissances, pendant qu'à son abri s'accomplissent les attentats contre les âmes. — Cette paix du gendarme suffit, j'en conviens, à beaucoup de conservateurs pour qui le 1er mai et l'impôt sur le revenu constituent l'abomination de la désolation. Je ne suis point du nombre, et il y a, en France, beaucoup de braves gens, catholiques et conservateurs comme moi, qui n'en sont pas davantage. — Pour ceux-là, la défense de l'ordre social, c'est d'abord le respect et la protection du christianisme, non point le respect hypocrite et la protection formulaire, dont quelques-uns consentent à gratifier une religion bonne pour le peuple et gardienne des coffres-forts, mais la politique chrétienne qui repousse le divorce néfaste entre Dieu et la loi civile, qui demande à la religion le fondement de la morale, ruinée dans les âmes depuis qu'elle en est affranchie, et la base de la justice, flottante comme une balance folle, depuis qu'elle en est séparée. — La défense de l'ordre social, c'est la liberté donnée loyalement aux consciences religieuses dans l'école et dans l'église, au lieu de la stupide tyrannie des instituteurs athées et des maires francs-maçons; c'est l'égalité assurée à tous les citoyens pour le service de l'Etat, au lieu du favoritisme sectaire; c'est l'énergique répudiation des idées, des doctrines et des hommes qui détruisent l'armée natio-

nale et l'amour de la patrie. — Le *Temps* a-t-il oublié les noms de ceux qui furent, dans notre pays, les auteurs ou les complices de la lente destruction du christianisme ? A-t-il perdu le souvenir de ce "Triomphe de la République," où, sous les yeux de M. Loubet et de M. Waldeck-Rousseau, défilèrent les drapeaux rouges et les troupes de la révolution sociale ? — Il aime à reprocher aux catholiques ce qu'il appelle "la politique du pire". Cette politique, je la connais bien : c'est celle des hommes qui, pour se maintenir au pouvoir, ayant semé le vent, se plaignent de récolter la tempête. — Elle se lève, en effet, sombre et menaçante. La voyant se déchaîner, je ne ris ni jaune ni autrement : mais je songe à ce rude balayeur auquel Louis Veuillot comparait la Révolution, qui, tout en faisant son ouvrage, casse les vitres des bourgeois, et à ceux qui me demandent comment ils auraient pu s'en garer, je réponds, puisque le *Temps* m'y invite, comme le marquis d'Emile Augier : "De mon temps, on avait Dieu !".

* * *

Dieu cependant donne des leçons aux mécréants, des leçons générales comme celles qui se dégagent d'événements publics semblables à ceux que nous venons de signaler, ou encore des leçons très précises en certains cas particuliers.

Le 1er septembre dernier, raconte *La Croix* de Paris, à Metlaoui (Tunisie), un chauffeur italien, Emmanuel Parco, gagna un fusil à une loterie. — A ma mort, dit-il, à ses camarades, vous le mettez près de moi dans mon cercueil, afin que, quand j'arriverai devant Dieu et la Madone, je tire dessus pour m'en défendre. — Le lendemain de cet horrible blasphème, vers 11 heures, étant descendu de sa machine pour acheter une grappe de raisin, il voulut y remonter pendant qu'elle était en marche. Son pied glissa et le malheureux tomba sous les roues du train. — Douze wagons lui passèrent sur le corps, et le hachèrent tellement qu'on dut se servir d'une pelle pour en recueillir les débris sanglants. — Elle est terrible, la leçon.

* * *

Mais cela n'empêche pas, bien entendu, que la fausse science travaille toujours à trouver Dieu et la Bible en défaut. Voici à ce sujet l'un des derniers exploits d'un journaliste en quête de copie. J'extrais le fait-divers d'une gazette parisienne.

Un journal publiait hier matin la photographie d'un "homme-singe," né à Bornéo et de là amené à Paris. — La nouvelle fit son chemin et un autre journal parisien — journal du soir — publiait même une interview de l'homme-singe. . . . — Le rédacteur n'en rapportait point les propos, et pour cause, mais il se flattait d'avoir serré la main à Zizi-Bamboula et de lui avoir trouvé des allures tout à fait "humaines". — L'homme-singe a vécu ce que vivent les roses. . . . l'espace d'un matin — Zizi-Bamboula n'est qu'un vulgaire chimpanzé. — Et voici, à ce propos, les déclarations du professeur Metchnikoff : " Il y a à peu près trois semaines, un monsieur inconnu est venu me proposer un singe, celui dont un journal a publié la photographie, pour mes expé-

riences. Ce singe, que vous dites s'appeler Zizi-Bamboula, était un chimpanzé et n'avait rien du gorille. On voulait me le vendre 400 ou 500 francs, et j'estimai même le prix trop élevé pour ce qu'il valait. Ce chimpanzé avait une particularité. Il n'avait plus de poils sur de nombreuses parties de son corps. Je regardai de plus près, et je constatai qu'il était atteint d'une maladie de peau de nature contagieuse. Je refusai alors formellement de l'acheter, de peur de contaminer les singes qui sont dans les cages de l'Institut Pasteur. Mais, ce chimpanzé, aux oreilles grandes, n'a rien ni de l'homme ni du gorille, c'est un singe, tout simplement. Le reste, c'est de la fable." — Il ne reste plus au journaliste — ami de Zizi-Bamboula — qu'à bien se laver la main....

* * *

Et puisque nous en sommes aux nouvelles gaies, donnons aussi cette jolie charge contre le dernier impôt qu'aurait inventé Caillaux, le ministre des finances du gouvernement Clemenceau. Si tous les reporters savaient écrire comme ceux du *Gaulois*, le journalisme et les journaux auraient meilleure réputation. Il y a là, au passage, un portrait de chat dont raflerait plus d'un ami des matous.

LE CHAT CONTRIBUTABLE

M. Caillaux, qui se pique d'émettre des idées neuves, vient d'imaginer un moyen de combler les déficits du budget: il est prêt à imposer les chats. Raminagrobis porté sur la feuille des contributions ! Qui eût dit que pour le Bloc, ce bloc enfariné deviendrait matière imposable ? — Mauvaise affaire pour la gent chatte: cet impôt réjouira la vieille rancune qui conservent contre elle ceux qui ne la comprennent pas ; il semble au surplus diété par elle: les animaux qui ne passeront pas chez le receveur seront exterminés... Que de lieux communs sur l'hypocrisie des chats, leur ingratitude, leur égoïsme, leur cruauté vont être réédités; comme leurs prétendus vices seront, sous la lampe, énumérés avec complaisance ! Plus d'une jolie femme qui devrait être séduite de retrouver en eux quelques-uns des exquis défauts qui charment en elle, ne parlera qu'avec une moue d'antipathie des nouveaux imposés de M. Caillaux.

Pourquoi ne pas taxer le serin de Jenny l'ouvrière, le merle de maître Jacques, le ouistiti de la vieille fille, si l'on impose sans respect les chats, ces muets conseillers des heures de travail, qui clignent des paupières quand on regarde le jour flamboyer dans leurs prunelles, ces compagnons rêveurs qui accompagnent d'un harmonieux ronronnement le murmure de la pensée, ces petits dieux du foyer qui, sur la table où l'on écrit, familièrement se glissent, lents et prestes, parmi l'amas des papiers, les monticules des livres, l'abîme obscur d'un encrier, le vase frêle et les grappes de mimosas dont l'odeur fait frissonner les moustaches de ces félins de vitrine ?

Depuis vingt siècles des peuples ont vénéré les chats, les sages et les philosophes les ont honorés de leur affection, les poètes ont rythmé pour eux des vers où les mots sont câlins, où la phrase s'avance comme un angora sur un tapis d'Orient... Enfin M. Caillaux vient: "Qu'ils paient l'impôt ou meurent !" Les quatorze chats du cardinal de Richelieu distrayaient ses loisirs par leurs jeux et la souplesse de leur grâce; alors le ministre oubliait le poids d'un orgueil solitaire. Il n'eut pas songé, sans doute, à inscrire sur un rôle ces tigres inoffensifs de bibliothèque... A parler franc, feu Alphonse Allais, qui n'était pas né respectueux, eût observé que M. Caillaux n'est pas un type dans le genre de Richelieu. — A. L.

* * *

Mais *paulo majora canamus*, il est plus que temps de nous élever au-dessus du trop modeste fait-divers. Notre chronique, on a eu la bienveillance de nous le faire remarquer déjà, doit viser à raconter des choses plus hautes que des histoires de chat. D'autant que nous passons maintenant aux choses du Canada, et d'abord aux choses du monde éducationnel.

Notre Université Laval à Montréal a ouvert ses portes, avec la solennité coutumière, dans une séance d'inauguration, dans la soirée du 7 octobre, où M. le chanoine Dauth, vice-recteur, a lu son rapport annuel. Le lendemain, dans l'après-midi, la nouvelle Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles, dont les Dames de la Congrégation viennent de doter la ville, s'ouvrait aussi au couvent de la rue Sherbrooke, sous le patronage de l'Université — à laquelle du reste elle est affiliée. Enfin, ces jours derniers, exactement le mercredi 4 novembre, M. Gillet, professeur de littérature, reprenait la série de ses instructives et toujours si intéressantes conférences du mercredi. Au sujet de l'Ecole d'Enseignement Supérieur et des "Mercredis" de Laval, nous voudrions insister un peu.

* * *

Le discours que M. le chanoine Gauthier, au nom du personnel des professeurs, a prononcé chez les Dames de la Congrégation, pour présenter la nouvelle Ecole, et l'allocution par laquelle M. le vice-recteur Dauth a répondu, ont été publiés *in extenso*, dans la *Revue Canadienne* d'octobre. Il nous est impossible ici de faire autre chose que les signaler. Mais nous tenons à dire qu'ils sont absolument remarquables. L'œuvre nouvelle y est nettement et fort éloquemment exposée. Les Filles de la Vénérable Marguerite Bourgeoys ont d'ailleurs fait leurs preuves depuis longtemps. Donnée par elles, l'instruction ne risque pas d'être séparée de l'éducation. M. l'abbé Perrier, lui aussi un professeur à la nouvelle Ecole, dans un article à l'*Action Sociale* a magistralement mis en lumière l'opportunité d'un tel enseignement, chez nous, au Canada. On nous pardonnera une citation un peu longue. Il y a, comme cela, des pages qu'on ne saurait résumer sans trop les amoindrir. Nous citons toute la dernière partie de l'article de notre confrère. Voici donc ce qu'écrivit M. l'abbé Perrier, après avoir exposé succinctement le programme qui sera suivi à l'Ecole d'Enseignement Supérieur.

Les services rendus par la morale à l'éducation sont si clairs qu'il est inutile d'insister sur ce sujet. L'éducation sans la morale ne se conçoit pas, puisque c'est cette science qui fixe le but à atteindre, l'idéal de perfection vers lequel il s'agit de conduire l'enfant. Mais dans quel désarroi se trouvent aujourd'hui les contemporains qui sont partisans de la morale indépendante? Il suffit de relire certains articles de revues pédagogiques pour constater que les cris d'alarme viennent même de ceux qui ont tout intérêt à prôner les avantages d'une morale qui ne veut pas plus "d'idoles religieuses" que "d'idoles physiques". Nos religieuses, elles, apprendront avec soin les fondements de la morale et elles pourront ensuite préparer leurs jeunes filles pour faire face aux difficultés religieuses et sociales de demain.

Et déjà, pas n'est besoin d'aller en France pour trouver un enseignement neutre ou un enseignement de morale civique qui ne veut pas de morale chrétienne. Si j'en crois les annonces retentissantes des grands journaux, si je relis surtout une chronique parue dans la "Patrie" du 17 septembre, on se met à l'aise avec le dogme et le bon sens. N'a-t-on pas écrit en parlant des deux établissements d'enseignement supérieur pour les filles: "Oui ou non, accorderons-nous à nos compagnes le droit de choisir entre les systèmes qui traitent de l'origine des mondes, de la vie, de l'autre vie, de l'attraction sexuelle?"... Et puis l'on continue: "Donnons aux professeurs de l'enseignement supérieur carte blanche après nous être enquis de leur propre loyauté ou ne leur donnons pas de chaire".

Brunetière, qui n'était pas un "éteignoir", ne concevait pas ainsi la liberté de pensée: "la liberté de nous représenter les choses comme nous aimerions peut-être qu'elles fussent, la liberté de nous les figurer autrement qu'elles ne sont, la liberté d'en appeler de la science acquise aux fantômes de notre imagination ou de notre sens individuel, cette liberté n'est pas gênée seulement, elle nous est interdite, et si nous la revendiquons, c'est alors, comme dit Pascal, que nous serions "des sots". En tout ordre de choses, la liberté de pensée est gênée, elle est empêchée par la connaissance que nous avons de la condition de la chose ou de sa nature. La vérité nous presse, elle nous contraint pour ainsi dire de toutes parts. Nous ne pouvons méconnaître ni son autorité, ni l'obligation pour nous de nous y soumettre". Dans les lycées de jeunes filles, il doit donc y avoir des vérités scientifiques qui gênent la liberté de pensée. Et l'on ne doit pas oublier que pour un chrétien les dogmes de la religion "ont exactement la même autorité que pour un savant les vérités fondamentales de la science ou pour un historien, pour un érudit, ou pour un critique les faits avérés qui servent de base ou de support à ses généralisations".

Nous ne voulons pas insister davantage. Mais il est bon que l'on sache que nos religieuses se forment précisément pour instruire celles que l'article incriminé appelle "les vierges de l'école" qui seront demain "les femmes de la maison". "Leurs fils, dit-il en parlant de celles qui fréquentent une école neutre, recueilleront de leurs bouches la morale qu'elles auront couvée en même temps qu'eux-mêmes." Evidemment, après la tirade sur la libre pensée, il fallait qu'il fût question de morale indépendante. Nous n'en voulons pas de cette morale sans sanction et sans écho dans la conscience intime. Aussi bien tous nos efforts se concentreront-ils pour défendre les droits de l'enseignement catholique; et nous nous réjouissons encore une fois de voir nos futures institutrices bien étudier les fondements de la morale chrétienne dont elles devront inculquer les premières notions aux filles qui leur seront confiées.

* * *

Nos jeunes gens, comme nos jeunes filles, auront aussi l'avantage, s'ils le veulent, de s'instruire à des cours supérieurs. Le

professeur de littérature française à Laval, M. Gillet, sera, encore cette année, à leur disposition. Il y a quelques semaines, je recevais chez moi un journaliste de talent qui me disait: " Ah! si nous avions des cours pour nous, des cours supérieurs!" — " Mais, mon ami, lui dis-je, pour apprendre à écrire — et même un peu à penser — que ne suivez-vous régulièrement pendant deux ou trois ans les leçons et les conférences du professeur de Laval? " — "C'est vrai, me dit-il, mais avons-nous le temps?" Hélas! que n'est-il permis d'espérer qu'on s'avisera enfin qu'un journaliste, parce qu'il est un homme qui doit tout savoir, ne s'improvise pas... comme un débardeur.

Mais fermons la parenthèse, et donnons simplement, en forme d'indicateur, pour ceux que les soirées sérieuses tenteraient, la série des "Mercredis" de Laval pour 1908-1909.

PREMIERE CONFERENCE — MERCREDI, 4 NOVEMBRE 1908.

Exposé du sujet. Les débuts de l'histoire. Les Epopées françaises. "La chanson de Roland" et l'idée de patrie. Diverses théories sur l'origine des épopées — Les chroniqueurs: Villehardouin, Joinville, Froissard. Comment l'histoire se sépare de la poésie et du roman.

IIe CONFERENCE — MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1908.

Jacques Amyot: la traduction des "Vies parallèles" de Plutarque (1559); Importance des histoires dans la vie de l'humanité. La "Légende dorée". Plutarque éducateur. L'idée moderne de la gloire; l'idéal stoïque et laïque de la vertu. Plutarque dans Montaigne, Shakespeare, J.-J. Rousseau. Plutarque et la Révolution.

IIIe CONFERENCE — MERCREDI, 18 NOVEMBRE 1908.

Bossuet: "Le Discours sur l'histoire universelle" (1681). L'idée maîtresse de Bossuet: théologie de la Providence. Valeur apologétique du "Discours". De quelques précurseurs: Bossuet; Bossuet et la tradition. Bossuet et la critique moderne. Du "Discours" comme essai de "philosophie de l'histoire".

IVe CONFERENCE — MERCREDI, 16 DECEMBRE 1908.

"L'Histoire des Variations" (1668). Sa place dans l'œuvre de Bossuet. La question de l'Eglise et son rapport avec l'idée de la Providence. Bossuet et la Révocation de l'Edit de Nantes. Bossuet historien du protestantisme. Les portraits dans les "Variations": Luther, Mélanchton. La polémique avec Jurieu, les "Avertissements aux protestants" (1689-91). De l'actualité de Bossuet.

Ve CONFERENCE — MERCREDI, 20 JANVIER 1909.

L'"Esprit des Lois" de Montesquieu (1748). Sa place dans l'œuvre de l'auteur; si les "Considérations" (1836) ne sont qu'un fragment de "l'Esprit des lois". Interprétations et obscurités du livre. L'idée de "loi" en

histoire. Jurisprudence et déterminisme. Nature et Providence. Histoire et histoire naturelle. Conception scientifique de l'humanité.

VI^e CONFERENCE — MERCREDI, 3 FÉVRIER 1909.

"L'Essai sur les Mœurs" de Voltaire (1756). Du sens historique chez Voltaire (Charles XII, 1732; Siècle de Louis XIV, 1737-52). Élargissement des connaissances et de la curiosité. Les religions de l'Inde et de la Chine. L'Extrême-Orient et la science religieuse. Histoire et critique. La critique de Pascal et de Bossuet, par Voltaire. Le "Dictionnaire philosophique" (1764) et la "Philosophie de l'histoire" (1765). Les idées de "religion naturelle" et de progrès.

VII^e CONFERENCE — MERCREDI, 17 FÉVRIER 1909.

Châteaubriand et le "Génie du Christianisme" (1802). Valeur apologétique du "Génie". Christianisme et civilisation. Les "Martyrs" (1809) et l'"Itinéraire" (1811), leur influence sur la conception de l'histoire et la critique religieuse. Le sentiment de la différence des races et des époques dans la poésie et l'érudition modernes. Auguste Thierry et Châteaubriand. La "Conquête de l'Angleterre" (1825) et les "Récits mérovingiens" (1840).

VIII^e CONFERENCE — MERCREDI, 10 MARS 1909.

Jules Michelet. Les six premiers volumes de "l'Histoire de France" (1833-44). Le "tableau de la France" et l'art des grands récits. Jeanne d'Arc. L'Histoire pittoresque. — Influences allemandes: Herder, Hegel. Influences scientifiques: "Histoire naturelle". Michelet et Balzac. Les derniers volumes de "l'Histoire de France". "L'Histoire de la révolution" (1849-53). La religion de "quatre-vingt-neuf". Naturalisme et symbolisme. Le mysticisme de l'histoire. La "mission" de la France.

IX^e CONFERENCE — MERCREDI, 28 AVRIL 1909.

Taine: biologie et critique. La science des "produits de l'esprit humain". "L'Histoire de la Littérature anglaise" (1863) et la théorie du génie. La "Philosophie de l'Art" (1855-59) et la théorie du "milieu". Le critérium moral. Les "Origines de la France contemporaine" (1875-92). — Ernest Renan. Les "Études d'Histoire religieuse". Philologie et religion. La science du "fait religieux" et son importance dans l'histoire.

X CONFERENCE — MERCREDI, 5 MAI 1909.

Conclusion. Nature et conditions de l'histoire. Si l'histoire est un art ou une science. Ce qui fait qu'il y a "histoire". Idées de parti, de race et de religion. L'histoire conçue comme une variété du "genre épique".

* * *

Sur l'invitation de la *Société pour l'avancement des arts et des lettres*, qui vient de se former, avec un siège à Montréal et un autre à Paris, M. Marcel Dubois, professeur en Sorbonne, est venu nous donner dans la deuxième semaine d'octobre, trois conférences à l'Université Laval. Il a traité successivement du *Rôle de l'in-*

fluence maritime dans la civilisation, des *Héros de l'histoire coloniale française* et de *l'Avenir des peuples futurs* en relation avec leur influence maritime. Le savant conférencier a émerveillé — c'est le mot — ses auditeurs. C'est un véritable régal que de l'entendre. Il connaît sa langue et la sait faire briller jusque dans ses plus délicates nuances.

La même semaine, M. Auguste Rey, un savant architecte français, que son gouvernement avait délégué au récent congrès de Washington contre la tuberculose, a aussi fait une conférence, à l'Université également, où il a traité de *l'Orientation nouvelle à donner à la construction* d'une ville pour créer d'une manière scientifique et rationnelle l'habitation en général. M. le conférencier a eu lui aussi salle comble et il a fort intéressé son auditoire.

Nous voudrions bien dire un mot aussi de la conférence de M. le Docteur Brisson à *l'Union Catholique*, le dimanche, 25 octobre, sur le bon livre du R. Père Martineau, S. J. : *Un projet de colonisation*. Mais il nous faut absolument nous borner.

* * *

Un nouveau diocèse vient d'être détaché du vaste territoire qu'administrait jusqu'ici Mgr l'évêque de Pembroke. Le Témiscamingue est érigé en Vicariat Apostolique. Le nouvel évêque sera le propre vicaire général de Mgr Lorrain, aujourd'hui curé d'Haileybury, M. l'abbé Latulippe. Mgr Latulippe, qui est né à Saint-Anicet, a longtemps exercé le saint ministère dans Montréal. C'est une personnalité absolument sympathique. Sa Grandeur portera, paraît-il, le titre d'évêque de Catenna.

* * *

Le 28 octobre, Mgr Bégin, archevêque de Québec, célébrait son vingtième anniversaire de consécration, et Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, son trente-quatrième anniversaire.

* * *

Les fêtes de la Saint-Charles, au séminaire de Sainte-Thérèse, ont été cette année particulièrement brillantes. On y célébrait le 25^e anniversaire de l'inauguration — en 1883 — du collège ac-

tuel, après l'incendie de 1881. M. le chanoine Jasmin, supérieur, a annoncé qu'un monument serait bientôt élevé à la mémoire de feu M. le curé Ducharme, le fondateur (en 1825) de l'Institution térésienne. Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, ancien élève, qui assistait, s'est inscrit pour \$500.00.

* * *

On ne saurait trop louer en effet les hommes et les femmes, au cœur d'apôtre, qui ont fait surgir sur notre sol, dans les jours sombres qui suivirent la cession, ces institutions d'éducation, ou encore de charité, qui ont été la meilleure garantie de notre vitalité nationale. Que ne doit-on pas, par exemple, à nos femmes d'œuvres, à nos Marie de l'Incarnation, à nos Marguerite Bourgeoys ou à nos Mlle Mance ?

Cette année, et ce mois-ci, le 28 novembre exactement, on commémorera à Québec le deux-centième anniversaire de la mort de la première supérieure de l'Hôpital Général, Mère de Saint-Augustin, née Louise Soumande. Cette Louise Soumande était l'arrière-petite-fille (par sa mère Simonne Côté, fille de Jean Côté et d'Anne Martin) d'Abraham Martin, celui des *Plaines d'Abraham*. Et la famille, depuis deux siècles, a continué de vivre et de se multiplier, forte sans doute des célestes bénédictions que lui assuraient les nombreux fils et filles qu'elle donnait au sanctuaire ou au cloître. Lors des dernières fêtes de Québec où l'on a décoré les représentants des anciennes familles occupant sous le même nom, depuis au moins deux cents ans, la "terre" de leurs aïeux, MM. Charles et Jean-Baptiste Côté, établis sur leur "terre" à l'Île Verte (par leurs ancêtres) depuis 1690, et descendants du premier seigneur de l'endroit, apparentés à la vénérée supérieure Mère de Saint-Augustin, ont reçu des médailles attestant leur gentillommerie du terroir.

Mère de Saint-Augustin, d'une famille de treize enfants, avait une sœur, Marie-Madeleine, qui fut aussi religieuse, dans la même communauté, sous le titre de Sœur de la Conception, et un frère, Louis Soumande, qui fut missionnaire à la Baie Saint-Paul et à Sainte-Anne de Beaupré, et mourut chanoine, lui aussi vers 1708.

La première supérieure de l'Hôpital général était née en 1664, elle avait fait profession en 1680. Elle fut choisie par Mgr de Saint-Vallier lui-même, pour devenir l'une des fondatrices de

l'Hôpital général. Elle mourut à 44 ans, après avoir été quinze ans à l'Hôpital et onze ans supérieure, pleine de jours et de mérites. Le 3 juillet 1727, quand, en présence de Mgr de Saint-Vallier, on ouvrit les cercueils de Mère de Saint-Augustin et de sa sœur, Marie-Madeleine, morte le 11 février 1703... (parce qu'on devait faire une translation générale dans un nouveau caveau)... on trouva les corps en partie conservés.

Il nous est agréable de signaler ces souvenirs pieux aux saintes religieuses et à la famille qu'ils intéressent, et même à tous nos habitués. Sur demande, la maison Cadieux et Derome doit publier, cette année, un beau portrait de la Mère de Saint-Augustin, et nos lecteurs aimeront à connaître les détails que nous venons de rappeler à propos de cette nouvelle "figure" (deux fois centenaire) de l'intéressante galerie de nos gloires nationales.

* * *

Et puisque nous sommes à évoquer des souvenirs, voici un complément à celui que A. B., de l'Ancienne-Lorette, donnait aux lecteurs de l'*Action Sociale* (17 octobre 1908, page 9) au sujet de feu Mgr Gravel, l'ancien évêque de Nicolet. Le 30 septembre 1817, M. Nicolas Gravel, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, se disposait à aller à l'église, pour faire baptiser: "Où vas-tu, Colas, ainsi mis sur ton trente-six, lui demanda son voisin?" — "Je vais faire baptiser un curé", fit-il. Et en effet, l'enfant qu'on portait sur les fonts, devint prêtre et fut l'ancien curé de Laprairie, M. Isidore Gravel, mort en 1881. Le père Gravel, ayant perdu sa première femme, se remaria, et, le 12 octobre 1838, il "se changeait" une autre fois, en route pour l'église. "Cette fois, dit-il à son voisin, je m'en vais faire baptiser un évêque". — Et de nouveau, il fut bon prophète. Cet autre fils devint le premier évêque de Nicolet. Mgr Gravel est mort en 1904. — Le correspondant de l'*Action Sociale* demande si le père Nicolas Gravel qui avait prophétisé si juste, a vu se réaliser ses deux prophéties? "Non, nous écrit-on de Saint-Antoine, M. Gravel était mort quand Mgr Elphège devint prêtre."

* * *

Une gerbe pour finir, la belle et poétique gerbe de la charité! La jolie fête organisée chaque année (depuis cinq ans) par M. le curé Lesage, de Saint-Paul l'Ermitte, pour le bénéfice des pauvres — dont nous parlions l'an dernier — a eu lieu cette année, le jeudi,

22 octobre. Après la messe, messe où il y eut un touchant sermon de M. le chanoine Lafortune, de Joliette, la procession de voitures chargées se mit en route pour l'Asile de l'Assomption. On avait bien "chargé", et la "gerbe" était riche! Et, comme le dit si bien le correspondant qui nous en fait le récit: "Si les voitures défilaient plus légères, au retour vers Saint-Paul, les cœurs devaient être bien remplies de douces et saintes émotions".

* * *

Nous sommes dans le mois des morts, nous ne l'oublierons pas. Nos confrères et nos lecteurs auront un pieux memento pour nos disparus, en particulier, nous les en prions, pour ceux que nous avons ici recommandés dans le cours de l'année. A la liste déjà longue, il faut ajouter, ce mois-ci:

Le R. Père T. Lavoie, des Oblats, décédé le octobre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 71 ans ;

M. l'abbé Z. Délinelle, ancien chapelain, décédé le 4 novembre au Bon-Pasteur de Montréal, à l'âge de 76 ans ;

M. l'abbé G.-R. Fraser, curé de Sainte-Anne de la Pocatière, décédé en son presbytère, le 6 novembre, à 62 ans.

Miserere . . . saltem vos amici !

L'abbé Eliu J. Auclair



Un internat idéal d'enfants d'ouvriers

On a dit que Paris est "le sol classique de l'éclosion d'œuvres merveilleuses, ayant pour but de rendre l'homme meilleur et plus heureux, à quelque rang de la société qu'il appartienne". En fait vous trouvez dans la grande capitale, des œuvres d'une variété infinie correspondant à tous les besoins. Nées sous l'inspiration du Christ, notre chef adoré et ardemment aimé, elles lui emprun-

tent sa sève divine, et elles portent son sceau, " Charitas ", mot qui signifie amour et dévouement, son synonyme, envers tous.

En voici une parmi tant d'autres. C'est un internat pour les jeunes garçons de la classe ouvrière. Depuis nombre d'années cet internat existe, connu sous le nom d'œuvre de Saint-Nicolas.

La précieuse œuvre s'appuie sur des hommes d'intelligence et de cœur, parmi lesquels on compte des savants illustres, des magistrats éminents, des membres de l'Académie française, des notabilités du commerce et de la banque, et de grands industriels, groupés autour de l'archevêque de Paris.

La direction de l'internat revenait de droit à ces amis fidèles des enfants du peuple, aux Frères des écoles chrétiennes, qui sont la touchante incarnation du dévouement obscur, obstiné.

Grâce à cette œuvre, merveilleusement conduite, et abritée sous de si nobles illustrations, 2,500 enfants, âgés de six à seize ans, sont logés, nourris, chauffés, vêtus et reçoivent l'instruction primaire, l'instruction professionnelle pratique, et l'éducation religieuse, au prix de 32 francs chacun par mois.

Les 2,500 enfants seraient 20,000 si les bâtiments se trouvaient assez grands pour les contenir et les Frères assez nombreux pour les diriger. Des trois maisons qui les abritent, à Paris, à Issy, à Igny, chaque année 600 enfants sortent, leurs études terminées, et les demandes d'admission surpassent le chiffre de 3,000.

Tous les enfants de l'internat de Saint-Nicolas, jusqu'à l'âge de douze ans, sont aux classes. A Paris, à Issy, à Igny, on leur enseigne la morale et la religion, la lecture, l'écriture, les éléments d'histoire et de géographie; les éléments de la langue et de la littérature française; l'arithmétique, les éléments d'algèbre et de géométrie; l'arpentage et le levé des plans; le dessin linéaire, d'ornement et d'imitation; la tenue des livres; la musique vocale et instrumentale; la langue anglaise ou la langue allemande; la gymnastique et la natation.

Sous ce programme, qui ne laisse pas que d'être un peu chargé, ne craignez pas de voir l'enfant fléchir. Celui qui lui dispense l'enseignement a la main délicate et expérimentée. Il a, on le dirait, des chemins à lui seul connus, pour pénétrer dans l'intelligence la moins ouverte. En tout cas, vous pouvez en être assuré, dans les concours, les couronnes semblent être surtout faites pour les élèves de Saint-Nicolas.

Si vous voulez recueillir au fond de votre âme un parfum de paix, d'ordre et de douce joie, vous n'avez qu'à entrer dans une

classe. Qui le croirait ! Est-il bien vrai qu'on trouve tout cela au milieu d'un essaim d'enfants ? Voyez plutôt. Le frère a, de longue date, plié son monde à la discipline. Au moindre signe, le petit écolier se lève, vole au tableau, retourne à sa place. Un exercice succède à un autre sans secousse. Tout se déroule successivement et avec harmonie, au milieu du silence, sous l'espèce de charme qu'exerce l'instituteur ferme et doux. L'enfant, presque sans s'en douter, reçoit dans son esprit les premières parcelles de la science si habilement distribuées ; et son air riant et heureux dit assez que, à chaque instant, une main amie se plaît à arracher les épines dont sa petite tâche est hérissée.

Or, c'est cette aisance que vous voyez à la troupe enfantine, cet air de contentement peint sur son visage, cette propreté presque exquise de son petit bagage d'écolier ; c'est ce silence, cette application naïvement sérieuse, cette foi à la parole du Frère, c'est, en un mot, cet ensemble aimable et gracieux qui réjouit, laisse une vive impression de satisfaction, et inspire les meilleures espérances pour l'avenir.

Cette physionomie des classes de l'internat de Saint-Nicolas est, il faut se hâter de le dire, celle de toutes les classes des Frères, qui sont doués, personne ne fait de difficulté pour le reconnaître, d'aptitudes merveilleuses pour l'enseignement.

Après douze ans l'enfant trouve, dans l'internat de Saint-Nicolas, des ateliers où il peut apprendre un état en rapport avec ses goûts, des champs vastes où, s'il le préfère, on le formera aux travaux agricoles.

Les ateliers sont dans la maison de la rue de Vaugirard, à Paris ; l'école d'agriculture est dans l'établissement d'Igny-sur-Bièvre, département de Seine-et-Oise, à une heure de Paris. L'internat d'Issy ne donne que l'instruction primaire, et il ne fait pas d'apprentissage.

Voulez-vous visiter d'abord les ateliers et faire connaissance avec les jeune apprentis ?

Voici l'atelier des petits ciseleurs sur métaux. Ils sont bien douze à quinze. Le Frère ne peut être ici, on le comprend, leur instructeur ; il est simplement leur ange gardien. C'est un fabricant de Paris, un patron, ou un contremaître de ce patron qui leur apprend son art. Il en sera ainsi pour tous les autres ateliers qui ont à leur tête des hommes honorables et distingués, heureux de prêter leur concours à l'œuvre.

Les objets gracieux et élégants qui ornent nos salons, coupes façonnées, candélabres couronnés de guirlandes de fleurs, riches pendules, passent par les mains des petits ciseleurs. Après que le dessinateur, le mouleur, le sculpteur, le fondeur ont fait leur travail, le tour du ciseleur étant arrivé, le contremaître montre aux enfants à ajuster les différentes parties séparément fondues, et à réparer, par l'opération de la ciselure, les imperfections de la fonte : ouvrage de goût exquis et de grande patience.

Voici maintenant l'atelier des jeunes doreurs sur bois. Voyez : le contremaître leur apprend à étendre le métal précieux sur des faces unies ou sculptées. Leur surprise de faire de si jolis travaux les réjouit. En voilà qui étudient par quel procédé on donne à l'or l'aspect brillant ou mat. D'autres étendent la mixtion. De leurs mains sortent une infinité de choses charmantes qui offrent à leur surface le vif éclat et l'inaltérabilité des objets d'or massif. Si le Frère n'est pas là tout à l'heure près d'eux, c'est qu'il est allé à l'atelier voisin porter, avec la douceur de son sourire, l'encouragement de sa parole amie.

Justement, le voici dans l'atelier des petits forgerons. Ceux-là suent ; il battent le fer qui jaillit en étincelles autour d'eux ; ils tirent le soufflet. Un peu frêles, on le conçoit, plus alertes que ne le comporte leur rude besogne, — cette activité semillante devra plus tard s'alourdir, — et la poussière noire n'ayant pas encore eu raison de la fraîcheur de leur teint d'adolescents, qu'ils sont curieux à voir ! Le patron qui les guide tient grand compte de leur jeunesse, et modère une ardeur qui irait trop loin. Ils sont courageux, intelligents, gais, les petits forgerons en herbe.

Dans l'ébénisterie, le contremaître instruit une quinzaine d'autres jeunes hommes sur les qualités des bois, l'usage qu'on en peut faire, le genre de travail qu'ils exigent. Il les exerce à façonner, à l'aide de la toupie, frontons, sculptures, dressoirs, volutes en noyer et en acajou ; et il les surveille dans les opérations délicates du placage, du ponçage et du vernissage.

Les apprentis menuisiers, dans une salle différente, débitent le bois à la scie, le dressent, le dégauchissent, le mettent à l'équerre. Les planches se transforment entre leurs mains en une infinité d'ouvrages, caissons pour voûtes, tranches de sapin et de chêne pour parquets, tables, placards, fenêtres, portes, volets. Le patron donne tranquillement ses ordres, dispense ses conseils, conduit la main mal assurée ; et là, comme dans tous les autres ateliers, le seul bruit qui se fasse entendre est celui du travail, cha-

eun conduisant sa besogne dans un silence doux et gai, que parfois des sourires interprètent, montrant que tout le monde est heureux.

Voici maintenant les petits imprimeurs. Celui-ci est tout jeune : devant sa casse, ayant à sa droite le texte, et levant les lettres avec célérité, adresse, légèreté, on dirait qu'il manie un clavier. Avec ses yeux de moins de quinze ans, il déchiffre gentiment un manuscrit. Ne vous en prenez pas à lui, de grâce, quand les corrections deviennent considérables ; cela est le fait de l'auteur qui dans les épreuves, change... change toujours. Le correcteur, le prote sont non loin du compositeur, et font leur œuvre qui exige de minutieuses précautions et des connaissances étendues. Puis vient la machine au moyen de laquelle on imprime ; et plus loin se fait la mise en pages. Dans cet atelier, tenu avec un ordre parfait, on se recueille involontairement. Ces enfants sont destinés à donner des ailes à tant de nobles choses ! Leurs mains agiles feront voler la vérité, la vertu à travers le monde. Mais aussi n'ont-elles pas la puissance d'empoisonner, de glisser le mal dans les âmes, d'y mettre le désespoir, d'en chasser les saintes pensées ? Cela dépend de ce qu'imprimeront ces jeunes hommes quand ils auront quitté ce doux asile. Mais les meilleurs souvenirs en feront certainement les apôtres du bien.

Faut-il ne rien dire des apprentis relieurs ? Ce serait dommage. En voilà qui, une masse de fer à arêtes vives à la main, battent sur un bloc de marbre les livres pour en rendre toutes les pages bien planes. Quand le contremaitre dit : " Il faut grecquer, rogner ", vite ils se livrent à ces opérations. Ils savent aussi quelles sont les plus belles matières, les plus belles peaux à employer pour couvrir les volumes. On leur montre avec quel goût on en peut varier l'ornementation, moyennant l'emploi de petites étoiles, de petits cercles, de petits dessins ingénieusement distribués.

Dans d'autres salles travaillent les apprentis molletiers et selliers. Les plus jeunes s'entendent déjà à coudre le cuir ; ceux qui bientôt sortiront ont acquis un tour de main et un savoir-faire qui dénotent une élégance presque idéale, et à coup sûr beaucoup de grâce à des objets essentiellement matériels et tout vulgaires.

Si, en passant, nous ne nous arrêtons pas auprès des jeunes graveurs typographes, nous en aurions de la peine. Leur travail, finement exécuté, nous met sur toutes les routes du monde. Ils nous font traverser si agréablement et avec si peu de fatigue les mers, les détroits les plus dangereux. Ils nous signalent les caps et aussi les ports. Saluons ces aimables guides, grâce auxquels le

coin le plus petit, le plus retiré de la terre ne peut être ignoré de nous.

Voici encore un groupe d'apprentis bien dignes de notre attention : ce sont les facteurs d'instruments de précision. Travail de patience ! Patience pour le maître qui enseigne ; patience pour l'élève qui est enseigné. Le fer, le cuivre à froid sont durs à manipuler ; et pour s'en rendre maître, pour leur donner à force de coups de lime ou de ciseau toutes les souplesses, toutes les formes, toutes les fines-ses, il faut une infatigable persistance. Parties fixes de l'appareil, parties mobiles, tout est soigneusement traité par ces tout jeunes ouvriers. Ils liment, ils percent, ils tournent, ils pratiquent des mortaises, ils polissent, ils ajustent. On ne peut avoir pour les pièces les formes exactes et les dimensions d'une précision mathématique sans mille essais, mille tâtonnements. Ces apprentis y parviennent facilement.

Avec le regret de ne pouvoir tout peindre, et de laisser ainsi spécialement dans l'ombre les jeunes facteurs d'instrument de musique, terminons par l'atelier des graveurs sur bois. Ici se fait un curieux travail auquel la dextérité de la main et la science des procédés techniques ne suffiraient pas. Il faut de plus le goût, l'inspiration, le sentiment de l'idéal. Le maître de ces jeunes hommes dit avec modestie que cette dernière chose, il ne peut la leur donner. Qu'il se rassure ! le feu sacré s'allume au feu sacré, et lui, le feu sacré, il l'a. Aussi, au salon des œuvres, cette année même, le travail de deux élèves a été admis. Arrêtons-nous près de l'un de ces jeunes graveurs. Il est là, assis, ayant près de lui ses burins et ses échoppes aiguës et de différentes grosseurs. Avec son burin le plus fin, il trace sur le bois tous les traits du dessin qu'il veut reproduire, à l'intérieur et à l'extérieur, jusqu'à ce que le ressin soit entièrement découpé ; il fait les losanges, pratique des hachures, fait sauter délicatement le bois, s'évertue à donner des tours moelleux et doux. Bientôt sous ses doigts magiques le dessin vit, et les plus belles épreuves sortent. On peut tirer un nombre indéfini.

Ici, une remarque caractéristique s'impose. Chacun de ces ateliers possède l'image de la Mère de Dieu. Et il faut bien que l'image céleste soit la joie des yeux et du cœur de ces jeunes gens, car elle abonde en fleurs, en dentelles précieuses, en lumières qu'une main indifférente ne saurait ni disposer ni prodiguer à ce point. C'est que le catholicisme enseigne que la reine du ciel est la mère des hommes, et que la jeunesse trouvera toujours dans cette

Vierge Immaculée un appui tendre et fort pour garder la fraîcheur, la douce sensibilité d'un cœur vertueux et décidé à mourir plutôt que d'écouter jamais les suggestions du vice. Bon Frère de l'atelier, vous le lui avez dit, à votre cher enfant. Il vous a cru, parce que c'était incrusté dans son baptême, et parce que le prêtre avec vous le lui disait et il l'a invoqué, sa virginale mère, et une énergie virile lui est venue; et il sent que sous sa protection il traversera la vie en conservant toutes les délicatesses de la vertu et de l'honneur.

Ces jeunes gens qui, dans le jour, travaillent si bien, nous les retrouvons le soir autour des Frères. Ils perfectionnent leur instruction primaire, prennent des leçons de dessin, et étudient d'une manière plus approfondie cette religion qui devra être leur appui dans le monde.

ABEL GAREAU.

(*A l'Ecole du Vrai, du Beau, du Divin.*)

La parole humaine

ÉTUDES DE PHILOGIE NOUVELLE D'APRÈS
UNE LANGUE D'AMÉRIQUE.

J'étudie dans ce livre la langue des tribus algiques qui, à l'époque des premiers établissements européens, au début du xvii^e siècle, occupaient une place si considérable dans la population du continent américain.

Leur territoire était compris entre le 60^e et le 30^e degré de latitude nord. Il apparaît sur la carte comme un immense triangle s'étendant, au nord, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, ayant au centre l'enclave du pays Huron-Iroquois, et aboutissant par sa pointe méridionale aux environs du cap Hatteras.

La race algique comprend plus de cinquante tribus distinguées par autant de dialectes et formant trois groupes principaux:

1° Au nord et à l'ouest des Grands-Lacs, au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent: les Pieds-Noirs, Piéganés et Gens-du-Sang, les Cris-de-la-Prairie et les Cris-des-Bois, les Sauteurs ou Odjibwés, les Maskégons, les Algonquins proprement dits, les Ouatouais, les Têtes-de-Boule, les Montagnais, les Naskapis.

2° A l'est, sur les côtes de l'Atlantique: les Micmaés, les Et-

chemins ou Maléchites, les Abénaquis, les Mohicans, les Péquods, les Narragansetts, les Massachusetts, les Lenno-Lenapés ou Delawares, les Nanticookes, les Powhatans, les Pampticookes, etc.

3° A l'ouest, au sud des Grands-Lacs et le long du Mississipi : les Malomines, les Sakis, les Outagamis ou Renards, les Potowatamis, les Kikapous, les Miamis, les Illinois, les Chouanons.

Ce territoire était un pays de belle chasse et de bonne pêche. Cependant, même à l'époque de sa plus grande prospérité, la famille algique ne comptait jamais plus de 90,000 âmes ; selon d'autres calculs, elle n'aurait jamais dépassé le chiffre de 50,000.

La plupart de ces tribus subsistent encore, au moins en quelques débris ; même, celles qui ont pu défendre leurs champs de chasse et de pêche contre les envahissements de la colonisation n'ont pas vu diminuer sensiblement le chiffre de leur population. C'est dire que leur idiome est une langue vivante, et qu'on peut l'étudier sur place.

Quant aux tribus éteintes, la langue a survécu à la race par les écrits des voyageurs et des missionnaires.

C'est aux missionnaires surtout que nous devons les travaux de linguistique américaine. Dès qu'ils prirent contact avec les peuplades sauvages, ils n'eurent rien plus à cœur que de s'initier à leurs langues pour arriver à leurs âmes. Ils rédigèrent pour leurs propres besoins des essais de lexique et de grammaire, puis, à l'usage de leurs néophytes, des formules de prière, des notions de catéchisme, des traductions de la Bible.

De ce travail accumulé pendant trois siècles est sortie une littérature considérable dont la bibliographie seule, publiée à Washington en 1891, forme un volume grand in-8°, de plus de 600 pages. On y relève 2,245 titres d'ouvrages, dont 1,926 se rapportent à des imprimés, et 319 à des manuscrits. Tous les dialectes de la langue y sont représentés ; les principaux y figurent par leur grammaire et leur lexique.

Certains dialectes sont fortement imprégnés d'éléments hétérogènes ; mais, en général, les différences dialectales se réduisent à des permutations de lettres, à quelques racines particulières, ou à des significations diverses des mêmes racines, à certaines flexions spéciales, variantes dans la conjugaison, etc.

A travers ces divergences on retrouve un fond commun de racines et l'identité des formes grammaticales, et c'est cela même qui constitue l'unité de la langue.

Entre les deux dialectes, quel est le premier, le plus primitif, celui qui peut être considéré comme la langue originale? Une opinion qui tend à prévaloir parmi les indianologues se prononce en faveur du cris. Elle se base sur ce fait que les idiômes algiques deviennent plus simples, plus purs, plus réguliers, à mesure qu'on s'avance de l'est à l'ouest, vers le pays des Cris, lequel serait alors le centre géographique et le berceau de la langue. Quoi qu'il en soit, au point de vue philologique, le cris se distingue entre tous les autres dialectes: il présente une phonétique plus simple, des éléments de signification mieux définis, une régularité plus grande dans les formes grammaticales. Pour ces raisons, il semble être, sinon la langue mère, du moins le plus archaïque de ses dialectes, et peut être considéré comme le meilleur type de l'algique.

Les Cris s'appellent eux-mêmes **Nehiyawok**, c'est-à-dire les vrais hommes. Les Français qui, des Européens, furent les premiers à les connaître, les appelèrent d'abord Kilistinous ou Kilistinaux, puis Kristinaux, et enfin Cris, par abréviation. Ils se divisent en deux grandes familles: les Cris-des-Prairies et les Cris-des-Bois. Leur domaine, où se forment aujourd'hui quelques-unes des plus belles provinces du Dominion Canadien, comprenait à peu près tout le territoire dont les eaux s'écoulent dans la Baie d'Hudson.

C'est la langue des Cris qui est l'objet principal de ce livre, mais j'étudie parallèlement les autres dialectes, surtout l'algonquin et le sauteux, qui sont les plus voisins du Cris. J'eusse voulu entendre sur place et saisir l'idiôme algique sur les lèvres mêmes de ceux qui le parlent; j'ai dû me borner à prendre ce que j'en ai trouvé dans les livres.

Voici les principaux ouvrages qui ont servi à mon travail:

1° *Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris*, par le Père ALBERT LACOMBE, O.M.I., Montréal (Canada), Beauchemin et Valois, 1874, 2 vol. in-8.

2° *A Grammar of the Cree Language*, by JOSEPH HOWSE, Esq., F. R. L. L., London, Rivington-Brothers, 1844, 1 vol. in-8.

3° *A Grammar and Dictionary of the Odjibwe language*, by R. R. Bishop BARAGA. New edition, Montréal, Beauchemin et Valois, 1879, 2 vol. in-12.

4° *Lexique de la langue Algonquine*, par J.-A. CROQ, prêtre de Saint-Sulpice, Montréal, Chapleau et fils, 1 vol. in-8.

Du même auteur :

5° *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique.* Broch. in-8, Montréal, Dawson Brothers, 1866.

6° *Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages.* Montréal, Dawson Brothers, 1870.

7° *Grammaire de la langue Algonquine*, publiée dans les mémoires de la Société Royale du Canada, 1891.

8° *A synopsis of the Indian Tribes*, by ALBERT GALLATIN, L. L. D. 1 vol. in-8, Cambridge (Massachusetts) 1836.

9° *Dictionnaire de la langue Abénaquise*, par le Père SÉBASTIEN RASLES, S. J. Publié d'après le manuscrit original de l'auteur. 1 vol in-4, Cambridge (Massachusetts), 1833.

10° *Dictionary of the language of Micmac Indians*, by Rev. S. J. RAND. 1 vol. in-4, Halifax, N. S., 1888.

11° *Abenakis and English dialogues*, by J. LAURENT, Abenakis chief. 1 vol. in-12, Québec, Léger Brousseau, 1884.

Tous ces ouvrages — trois exceptés — ont été écrits par des missionnaires qui n'avaient guère de préoccupations scientifiques: ils faisaient œuvre de foi plutôt que de science, n'ayant d'autre but que d'acquiescer pour eux-mêmes ou de communiquer à leurs frères une connaissance pratique de la langue qui était l'instrument nécessaire de leur apostolat. Aussi leurs ouvrages sont purement technologiques: ils ne donnent, à proprement parler, que la charpente extérieure et le corps de l'idiôme algique.

Pour moi, j'ai voulu regarder plus au fond de la langue: ce que j'y ai vu, la suite de ce livre le fera connaître. Je dirai seulement ici quel fut le point de départ de ces recherches, dont j'étais loin de prévoir la suite et la conclusion finale.

Dès mon premier regard à travers l'algique, deux faits attirèrent mon attention. C'était d'abord l'affinité qui se manifestait entre certaines consonnes, d'où la tendance à se substituer les unes aux autres: il y avait permutation entre *w, b, p, m*; entre *h, g, k*; entre *y, j, c, (ch), s, z, t, n, r, l*. Je voyais aussi *e* et *i, o* et *u (ou)* permuter entre elles. Il y avait plus encore; les voyelles allaient jusqu'à permuter avec les consonnes: ainsi *o* avec *w, b, p, m*; *i* avec *y, j, s, t, n, r, l*; *a* avec *g, k*. Il résultait de tout cela qu'une simple voyelle pouvait avoir comme équivalents des termes composés, et que le mot comme la syllabe pouvait changer de forme sans changer de signification.

L'autre fait était celui-ci : certaines lettres jouaient dans les mots algiques un rôle analogue à celui de la caractéristique dans les verbes grecs. Ainsi *m* exprimait l'action de la bouche ou des lèvres ; *n*, l'action de la main ; *s* ou *j*, l'action de la chaleur ; *b*, *p*, la force du bras ; et *sk*, celle du pied ; *o*, *m*, l'idée de possession ; *k*, l'idée de pluralité, etc. Le fait de ces lettres, ayant par elles-mêmes une signification pleine et indépendante, me frappa singulièrement, et je me demandai quelle pouvait en être la nature. Était-ce un phénomène isolé, accidentel ? ou bien un fait constant, régulier, tenant au génie même de la langue, et révélant une loi générale en vertu de laquelle la fonction expressive était attribuée, non pas au groupement de lettres qu'est le mot, mais bien à chaque lettre, à chaque élément du mot lui-même ?

Le problème me parut intéressant, et j'essayai de le résoudre. À l'aide du lexique, j'arrivai facilement à décomposer les mots algiques, à en isoler l'élément principal, la racine. Je commençai par étudier les racines qui se composaient d'un seul phonème : elles étaient nombreuses dans le phonème dental ; nombreuses aussi étaient leurs acceptions, et avec cela, d'autant plus faciles à reconnaître qu'elles me paraissaient graviter autour d'une idée-mère qui les coordonnait.

Du phonème dental je passai aux deux autres, et, pour en relever les diverses significations, j'eus la bonne fortune de trouver le fil conducteur. En examinant les racines *kis*, *kij*, et *mis*, *misi*, qui exprimaient l'idée de grandeur, j'observai que dans ces termes *k* et *h* étaient simplement ajoutés à *ij* ou *is*, qui signifiait "petitesse". Est-ce que l'idée de grandeur se trouvait attachée à ces deux lettres *k* et *m* ? J'en eus d'abord le soupçon, qui ne tarda pas à se changer en certitude, car d'autres racines que j'analysai me révélèrent le même fait, le même rapport, la même opposition entre le phonème *i* et les deux autres. *A* et *o* étant corrélatives, les significations s'éclairaient les unes par les autres.

Cette précieuse donnée me permit d'assigner à chaque phonème sa valeur expressive, en même temps qu'elle m'ouvrait une vue nouvelle sur la langue. De la rencontre seule des phonèmes je voyais se dégager un élément d'expression distinct de celui que j'avais reconnu dans les simples phonèmes.

Dès lors, je me trouvai en mesure de formuler les trois lois suivantes :

1° À part certaines lettres de liaison, qui dans le mot algique ne servent qu'à l'euphonie, chaque phonème possède une valeur expressive.

2° Cette valeur se compose de significations génériques, communes à tous les phonèmes, et de significations particulières, propres à chacun.

3° Le groupement des phonèmes dans le terme est susceptible d'exprimer une double idée: distinction ou identité, parité ou disparité, union ou opposition, éloignement ou rapprochement, etc.

Avec cette clef de la sémantique, j'ai pu analyser les racines algiques: non pas toutes, il est vrai, car la langue présente des formes anormales et bizarres, dues au caprice, sans doute, ou à l'infiltration d'éléments étrangers. Même des racines analysées, toutes ne le sont pas avec le même degré de certitude: c'est qu'il n'est pas toujours facile, ni même possible, de distinguer dans une racine ce qui est lettre expressive, et ce qui est lettre euphonique. En ce cas, tout effort d'analyse ne saurait aboutir qu'à des conjectures et une simple probabilité.

Par contre, il y a d'autres résultats — et ceux-là forment la base de mon travail — que je puis présenter en toute confiance, la langue fournissant elle-même le moyen d'en vérifier la valeur.

A raison de leurs relations essentielles, les phonèmes se composent, entre eux de manières diverses. Il en résulte pour la même idée plusieurs types d'expression, et dans chaque type des formes variées, qui s'éclairent mutuellement et permettent d'identifier parfaitement le sens de chaque phonème. J'ai trouvé là le moyen de donner à mes recherches une valeur sérieuse, incontestable.

Je dois observer, du reste, que l'état actuel de la langue n'est pas celui de l'intégrité parfaite. Toute chose humaine porte en elle des germes de dissolution. L'algique n'a pas échappé à cette loi, comme il ne pouvait échapper non plus au contact de langues étrangères, ni se soustraire tout à fait à leur influence. Des mots hétérogènes se sont glissés dans le vocabulaire. On constate à certains endroits une pénurie d'expressions, tandis qu'il y a pléthore ailleurs. Certaines formes se sont perdues, d'autres écourtées, d'autres amplifiées outre mesure. On comprend aussi que l'absence de l'écriture et de tout art littéraire ait pu développer une simplicité par trop naïve dans la composition des mots, dans la construction et la marche de la phrase.

Quoi qu'il en soit, la langue reste entière dans sa substance: on le voit bien par l'analyse qui met à nu toutes les pièces de sa structure, et révèle son génie. La langue est faite de telle sorte qu'elle fournit elle-même le moyen de réparer ses dégradations. Les lois qui la régissent, une fois connues, permettent de suppléer aux lacunes du vocabulaire et de corriger l'altération des formes gram-

maticales: c'est ce que j'ai essayé de faire dans une certaine mesure.

Je l'ai fait sans me préoccuper outre mesure des données actuelles de l'indianalogie: elles ne sont pas toujours sûres ni complètes. Les auteurs de lexiques et de grammaires ont travaillé, plus qu'il ne fallait, sous l'empire d'idées préconçues. Ils ont voulu de tout point assimiler l'algique aux langues européennes et le jeter dans le vieux moule de notre art grammatical: l'algique s'en trouve amoindri, parfois déformé. C'est en lui-même qu'il faut l'étudier tout d'abord, si l'on veut en bien saisir la structure et en pénétrer le génie.

Après avoir étudié l'algique en lui-même, j'ai dû le suivre dans ses ramifications évidentes à travers les langues indo-européennes. Sur cet autre terrain j'ai relevé un ensemble de faits, qui m'a permis d'établir, non pas l'analogie ou l'affinité, mais bien la filiation directe de langues qui paraissaient n'avoir aucun point de contact, tant elles étaient séparées par le pays, les mœurs, la civilisation et l'histoire des peuples qui les parlaient ou les parlent encore.

Ainsi rapprochées de l'algique, ces langues s'éclairent merveilleusement. Leurs racines elles-mêmes cessent d'être ces éléments irréductibles, imaginés par les linguistes et placés par eux au nombre des idoles de la philologie actuelle. Non seulement ces racines livrent leurs secrets, mais elles laissent entrevoir le fond même de la parole humaine, je veux dire le lien intime, mystérieux, par lequel l'idée se rattache au son articulé: c'est le dernier terme de la science philologique.

Et c'est à l'algique que nous sommes redevables de ce résultat.

Quelle est donc cette langue qui projette une telle lumière sur les points les plus obscurs de la linguistique et résout des problèmes jusqu'ici réputés insolubles ?

J'émet dans ce livre une opinion qui, pour moi, n'est pas une hypothèse, mais la conclusion rigoureuse des faits analysés. Mon opinion sera-t-elle aussi celle des linguistes?... Quoi qu'il arrive, cette langue algique, cette langue de petites gens qu'on appelle des "sauvages", restera en son fond comme le type le plus parfait de la parole humaine, selon cette idée de Joubert: "Après Dieu, ce qu'il y a de plus beau, c'est l'âme, et après l'âme, la pensée, et après la pensée, la parole. Or donc, plus une âme est semblable à Dieu, plus une pensée est semblable à une âme, et plus une parole est semblable à une pensée, plus tout cela est beau !"

A. BERLOIN.